

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 14 septembre 2015 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10645-09-15**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en remplaçant la résolution 4.1 par une offre de fourniture et service de plantation par la Pépinière Charlevoix Inc., en enlevant la résolution 5.5 et en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée de l'assemblée extraordinaire du 24 août 2014**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
 - 4.1 Offre de fourniture et service de plantation – Enseignes route 138
 - 4.2 Contrat de services – Caméras gravières-sablières
 - 4.3 Mandat caractérisation environnementale de site – Phase II
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Vente de terrain à Maxime Clément et Réjean Savard
 - 5.3 Demande de permis d'alcool – Tournoi curling Challenge Casino
 - 5.4 Mandat à Morency Société d'Avocats
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires d'août 2015
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 août 2015
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL
RÉSOLUTION NO. 10646-09-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 24 août 2015, et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

**4.1 OFFRE DE FOURNITURE ET SERVICE DE PLANTATION – ENSEIGNES ROUTE 138
RÉSOLUTION NO. 10647-09-15**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a présenté un projet dans le cadre de l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale;

ATTENDU QU'une aide financière de 7 000 \$ a été confirmée pour la mise en valeur des enseignes à l'entrée « Est » de la Ville de Clermont;

ATTENDU QUE la firme Pépinière Charlevoix Inc. a fait parvenir une offre de services pour la fourniture et la mise en place d'un aménagement paysager sur la route 138, dans le secteur de l'enseigne d'accueil de la ville et de l'enseigne du parc industriel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte la proposition de la firme Pépinière Charlevoix Inc., présentée le 14 septembre 2015 au montant de 12 474,79 \$, taxes incluses et portant le numéro de pièce P1-2015-09-14.

QUE la présente résolution soit adressée à madame Francine Bergeron, Pépinière Charlevoix Inc., 2375 boulevard de Comporté, La Malbaie, Québec G5A 3C6.

**4.2 CONTRAT DE SERVICE – CAMÉRAS GRAVIÈRES-SABLIÈRES
RÉSOLUTION NO. 10648-09-15**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont et la firme Promotek Canada ont signé des contrats de services pour la lecture des enregistrements des caméras de surveillance des gravières-sablières situées sur son territoire;

ATTENDU QUE la firme Promotek Canada a proposé un contrat d'entretien couvrant pièces et main-d'œuvre des installations situées sur les deux sites du chemin Snigoll;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Ville de Clermont accepte l'offre de contrat d'entretien de la firme Promotek Canada pour les deux contrats de services en vigueur, soit l'un conjointement avec la MRC de Charlevoix-est et le second pour la gravière de la firme Aurel Harvey & Fils Inc. Les frais engagés pour ces contrats de services seront de l'ordre de 750 \$ annuellement (Gravière Ministère Énergie Ressources : 250 \$ - coûts partagés avec la MRC de Charlevoix-Est et 500 \$ pour la gravière privée) et portant le numéro de pièce P2-2015-09-14.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015

QUE la présente résolution soit adressée à madame Isabelle Martin, Promotek Canada, 755 rue Deschênes, Maria, Québec G0C 1Y0 ainsi qu'à la MRC de Charlevoix-Est, 172 boulevard Notre-Dame, Clermont, Québec G4A 1G1.

4.3 MANDAT – CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE II RÉSOLUTION NO. 10649-09-15

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a reçu une proposition de travail de la firme Terrapex Environnement Ltée pour la réalisation d'une caractérisation environnementale de site, phase II pour le terrain situé sur le lot 5 255 037;

ATTENDU QUE ces travaux sont réalisés dans le but de connaître la nature du sol afin de procéder à la vente du terrain;

ATTENDU QUE l'estimé du coût des travaux sera assumé à 50 % par la Ville de Clermont;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont mandate la firme **Terrapex Environnement Ltée** à réaliser les travaux détaillés dans l'offre de services du 20 août 2015 et confirme l'acceptation signée par mme Brigitte Harvey en date du 27 août 2015 et portant le numéro de pièce P3-2015-09-14.

QUE la présente résolution soit adressée à madame Mylène Savard, **Terrapex Environnement Ltée**, 3060, avenue Maricourt, bureau 100, Québec, Québec G1W 4W2.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO. 10650-09-15

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- | | |
|---|--------|
| • Fondation Prévention Suicide Charlevoix
<i>Aide financière</i> | 100 \$ |
| • Myriam Desbiens
<i>Volley-ball collégial AAA – Cégep Garneau</i> | 100 \$ |

5.2 VENTE DE TERRAIN À M. MAXIME CLÉMENT ET M. RÉJEAN SAVARD RÉSOLUTION NO. 10651-09-15

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont vend à messieurs Maxime Clément et Réjean Savard, demeurant au 2055 boulevard de Comporté à La Malbaie, un terrain connu et désigné comme étant le lot 3 257 767 du cadastre du Québec, dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 792 mètres carrés, pour un coût total de 15 935,54 \$ et ce conformément à la promesse d'achat intervenue entre les deux parties en date du 28 août 2015.

QUE Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015

QUE la présente résolution soit adressée à messieurs Maxime Clément et Réjean Savard, 2055 boulevard de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N8 ainsi qu'à Me Lise Robitaille, Notaire, 157 boul. Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1H3.

5.3 TOURNOI DE CURLING CHALLENGE CASINO DE CHARLEVOIX RÉSOLUTION NO. 10652-09-15

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont appuie le Club de Curling Nairn Inc. dans ses démarches afin d'obtenir de la régie des permis d'alcool, des courses et des jeux un permis pour la vente de boissons alcoolisées lors du tournoi de curling "Challenge Casino" qui se tiendra du 26 au 29 novembre 2015, à l'aréna de Clermont, située au 31 rue Larouche.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Jean Bourque, 60 rang du Ruisseau-des-Fresnes, La Malbaie (Québec) G5A 2C8.

5.4 MANDAT À MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS RÉSOLUTION NO. 10653-09-15

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte l'offre de services professionnels pour consultations juridiques présentée par la firme MORENCY Société d'avocats en date du 9 septembre 2015 et ce pour le reste de l'année 2015 et pour l'année 2016 et portant le numéro de pièce P4-2015-09-14.

QUE la présente résolution soit adressée à Me Philippe Asselin, Morency Société d'avocats, Édifice le Delta 3, 2875 Boulevard Laurier, bureau 200, Québec G1V 4M2.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES D'AOÛT 2015 RÉSOLUTION NO. 10654-09-15

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires d'août 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés d'août 2015 au montant de 625 468,28 \$ ainsi que le versement des salaires d'août 2015 au montant de 90 783,99 \$ et portant le numéro de pièce P5-2015-09-14.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-08-2015
RÉSOLUTION NO. 10655-09-15**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer d'août 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2015 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 67 093,27 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2015-09-1930 et portant le numéro de pièce P5-2015-09-14.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2015-09-1930

Directrice générale et secrétaire-trésorière

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10656-09-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 20 h 09.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale